

### ÉDITO

Comme l'annonçait dernièrement un site essentiel pour le bois, « les menuiseries extérieures nous préservent du chaud et du froid, tout en permettant le passage des gens, de l'air et de la lumière ... » de là à vous parler d'essai AEV (permettant de vérifier que l'air « ne passe pas trop »), de calcul thermique (permettant de vérifier que la menuiserie préserve bien du froid), de vitrage en atelier (permettant d'avoir des menuiseries restant étanches et au travers desquelles la lumière passe longtemps) et de marquage CE (qui permet d'afficher un bon nombre de ces performances) il n'y a qu'un pas.

Le pas est franchi par cette brève qui évoque les derniers éléments disponibles et essentiels sur ces aspects techniques et/ou réglementaires : n'hésitez pas à demander plus de précisions aux contacts qui vous sont communiqués.

**Frédéric WIELEZYNSKI**

Chargé de Profession Menuiserie

Tél. : 05 56 43 64 37 - Mél : [frederic.wielezynski@fcba.fr](mailto:frederic.wielezynski@fcba.fr)

### Marquage CE des menuiseries extérieures

**Réglementaire à partir du 1<sup>er</sup> février 2010 pour toutes les menuiseries extérieures (fenêtres, portes fenêtres, portes extérieures, fenêtres de toit) commercialisées au sein de la CEE.**

Les performances vis-à-vis de certaines exigences de la norme NF EN 14351-1 doivent obligatoirement être affichées par le fabricant sur l'étiquette de marquage CE accompagnant le produit. Pour cela des essais ou calculs réalisés à la demande du fabricant par un organisme notifié sont nécessaires (entre autre et notamment la résistance du dispositif de sécurité des Oscillo-Battants et abattants).

L'affichage des autres performances reste facultatif (possibilité d'afficher « npd » : performance non déterminée).

Le système d'attestation de conformité étant principalement de niveau 3, c'est le fabricant qui est responsable du choix de(s) prototype(s) : la complexité est vraiment dans le choix des corps d'épreuve pour les essais de type afin de réduire les coûts au strict nécessaire. Pour chaque caractéristique à tester, le fabricant doit réaliser des familles de produit de même type et tester le produit le plus défavorable.

Exemple : pour les essais Air Eau Vent pour une gamme, le fabricant peut choisir de tester seulement la grande porte-fenêtre 3 vantaux la plus défavorable au vent, d'autres choisiront pour cette même gamme (pour ne pas pénaliser les fenêtres) de faire 2 familles (une famille fenêtre et de tester la plus grande fenêtre et une famille porte-fenêtre et de tester aussi la plus grande porte-fenêtre). Même type de raisonnement pour les autres caractéristiques avec des critères de représentativité différents.

La mise en place d'un contrôle de production usine (CPU), la rédaction de la déclaration de conformité et la mise en place de l'étiquette de marquage CE des produits est à réaliser par le fabricant. Sur ces 3 points, FCBA peut vous conseiller :

**Une prestation de FORMATION (intra ou extra) sur le MARQUAGE CE des menuiseries extérieures est disponible afin que les fabricants puissent d'une part déterminer de façon optimale les menuiseries à tester et d'autre part connaître les modalités du marquage CE qu'ils devront mettre en œuvre dans leur entreprise pour le 1<sup>er</sup> février 2010.**

**Contact FCBA :** Marc SIGRIST  
Ingénieur Menuiserie  
Mél : [marc.sigrist@fcba.fr](mailto:marc.sigrist@fcba.fr)

### Calcul Thermique Menuiserie (Uw , Ud..)

L'affichage des performances thermiques des menuiseries est essentiel pour pouvoir répondre aux exigences de la RT 2005.

FCBA réalise ces calculs selon différentes méthodes normalisées ISO 10077-1 et ISO 10077-2, toutes deux reconnues par

la RT. Le choix de la méthode (générale ou numérique), effectué par le fabricant, influence la valeur des résultats obtenus (consulter FCBA pour obtenir de l'information sur « Choix Méthode de calcul Uw Menuiseries »).

**Contact FCBA :** Marc SIGRIST  
Ingénieur Menuiserie  
Mél : [marc.sigrist@fcba.fr](mailto:marc.sigrist@fcba.fr)

### Nouveau menuisier certifié NF FENÊTRES BOIS – ACOTHERM

Depuis le mois d'avril, la société LEUL MENUISERIES (79) bénéficie du droit d'usage de la Certification NF FENÊTRES BOIS – ACOTHERM pour les menuiseries de la Gamme 58 et de la Gamme 58 Patrimoine.

Les dossiers de trois nouveaux demandeurs sont actuellement en cours d'instruction, ce qui traduit l'intérêt que les professionnels portent à cette certification qui leur permet notamment de prouver les performances thermiques de leurs menuiseries.

**Contact FCBA :** Rodolphe THELU  
Mél : [rodolphe.thelu@fcba.fr](mailto:rodolphe.thelu@fcba.fr)

### Nouvelle norme pour la pose des vitrages en atelier

En janvier 2009 est parue la norme XP P 20 650 : fenêtres, portes-fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier. Cette norme qui s'applique quelque soit le matériau de la menuiserie (fenêtre ou porte extérieure) remplace la norme XP P 23 310 qui ne s'appliquait qu'à la pose des vitrages sur fenêtres bois.

La partie 1 de la norme (XP P 20 650-1) concerne les spécifications communes quelque soit le matériau constitutif de la menuiserie, la partie 2 (XP P 20 650-2) concerne les exigences complémentaires et méthodes d'essais spécifiques pour les menuiseries bois.

La norme fixe les exigences s'appliquant à la pose en usine ou en atelier des vitrages dans les menuise-

ries. Ces exigences permettent de garantir la durabilité des performances du vitrage et de la menuiserie. On y traite notamment des caractéristiques de la feuillure ou rainure à verre, des différents types de calfeutrement vitrage et des drainages compatibles, de la qualification des composants...

Pour les fenêtres bois, les exigences de la nouvelle norme correspondent globalement aux exigences de l'ancienne XP P 23 310 (les fenêtres conformes à l'ancienne norme sont conformes à la nouvelle), quelques développements ont été apportés, la nouvelle norme ajoute notamment une nouvelle possibilité pour le calfeutrement vitrage par mastic (rainure de calfeutrement en « V »).

**Contacts FCBA :**  
Frédéric WIELEZYNSKI  
Mél : [frederic.wielezynski@fcba.fr](mailto:frederic.wielezynski@fcba.fr)  
Didier FILLIT  
Mél : [didier.fillit@fcba.fr](mailto:didier.fillit@fcba.fr)

### Essais AEVM in-situ

Dans le cadre des différentes applications gérées par FCBA, de nombreux essais AEVM peuvent être exigés. C'est le cas pour les essais concernant la marque de qualité NF Fenêtre Bois mais c'est aussi le cas pour les performances affichées dans le cadre du marquage CE.

Ces essais peuvent être réalisés au sein de l'Institut à Bordeaux mais il a également été mis en place une prestation d'essai in-situ pouvant être réalisé sur des bancs étalonnés

reconnus par FCBA. Ces bancs peuvent notamment être situés chez des fabricants mais aussi chez des prestataires ou des fournisseurs. La procédure de reconnaissance inclus entre autre un étalonnage réalisé par organisme utilisant une méthode dont la qualité et la fiabilité sont accrédités par le COFRAC.

**Contacts FCBA :**  
Didier BERTRAND  
Mél : [didier.bertrand@fcba.fr](mailto:didier.bertrand@fcba.fr)  
Frédéric WIELEZYNSKI  
Mél : [frederic.wielezynski@fcba.fr](mailto:frederic.wielezynski@fcba.fr)

## Agenda

### La prochaine commission Menuiserie

aura lieu le mardi **13 octobre 2009**  
à 9 h 00 à FCBA Paris.

### Le salon Maison Bois d'Angers

se tiendra du 16 au 19 octobre 09.  
Plus d'informations sur :  
[www.salon-maison-bois.com/](http://www.salon-maison-bois.com/)

### BATIMAT

du 2 au 7 novembre 2009  
Porte de Versailles à Paris,  
salon international de la construction  
Plus d'informations sur :  
[www.batimat.com/](http://www.batimat.com/)

### Salon des Maires et des collectivités locales

du 17 au 19 novembre 2009  
Porte de Versailles à Paris, salon  
organisé par le Groupe Moniteur.  
Plus d'informations sur :  
<http://salons.groupe-moniteur.fr/>

## A noter

### FCBA INFO en ligne, gratuit et sans abonnement !

Ce magazine d'information est désormais consultable en ligne sur un site dédié : [www.fcba.info](http://www.fcba.info)  
Ce site vous donne accès à tous les articles de l'année en cours, et à ceux archivés depuis janvier 2003 extraits de l'ex-revue imprimée.  
Vous pouvez également, via un formulaire spécifique, réservé aux professionnels, être régulièrement informé sur les activités de FCBA.

### Consultation des brèves

Nous vous invitons à aller consulter les dernières brèves Parquet lambris mais aussi celles des professions Adjuvants, Panneaux, Menuiserie, Charpente Ossature, Durabilité et Préservation sur notre site Internet :  
[www.fcba.fr/industries/brevsesibc.php](http://www.fcba.fr/industries/brevsesibc.php)



INSTITUT  
TECHNOLOGIQUE

### Pôle Industries Bois Construction

Allée de Boutaut – BP 227 - 33028 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 56 43 63 00 - Fax : 05 56 43 64 80

Au 1er juin 2007 AFOCEL et CTBA sont devenus FCBA

[www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)